

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR  
TOURISME**

**ÉPREUVE E4 – Elaboration de l'offre touristique  
SOUS ÉPREUVE : U41- Tourisme et territoires**

**SESSION 2017**

**Durée: 3 heures**

**coefficient : 2.5**

**L'usage de la calculatrice est interdit pour cette épreuve.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 5 pages, numérotées de la page 1/5 à 5/5**

BTS TOURISME	<b>SUJET</b>	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 1/5

## Liste des annexes

**Page 2a** – Liste des annexes

**Page 2b** – Libellé sujet

**Page 3a** – Document 1 : photographie et texte « Paradise Island (Atoll de Malé Nord), un exemple de l'organisation spatiale d'une île-hôtel »

**Page 3b** – Document 2 : carte « le déplacement du pôle de développement des îles-hôtels en trois décennies »

**Page 4a** – Document 3 : un lieu touristique : l'île-hôtel

**Page 4b** – Document 4 : une destination qui s'affirme

**Page 5a** – Document 5 : l'île artificielle de « Thilafushi »

**Page 5b** – Document 6 : un espace insulaire fragile

## La mise en tourisme d'un espace insulaire : l'exemple des Maldives

L'archipel des Maldives est depuis les années 1970 une destination majeure de l'océan Indien accueillant plus d'un million de touristes en 2013 dont 55 000 de touristes français soit environ 5% de la clientèle internationale.

Son succès touristique s'est forgé autour d'un modèle d'aménagement touristique de type enclavé : l'île-hôtel.

Vous présenterez la mise en tourisme de cet espace insulaire et son succès auprès de la clientèle internationale.

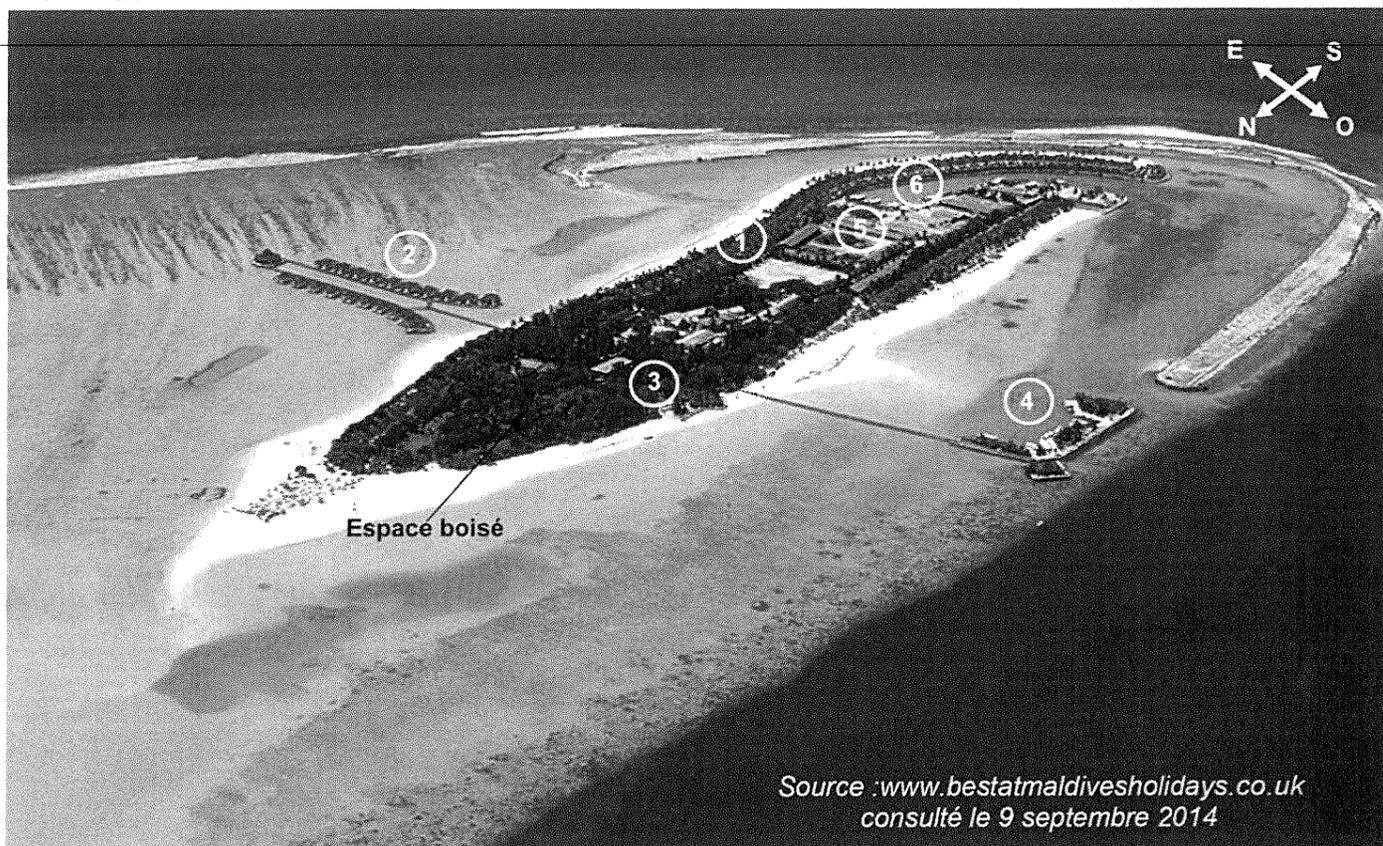
Vous mettrez en évidence les limites de ce choix d'aménagement touristique sur le territoire local.

Vous accompagnerez votre démonstration d'un schéma montrant l'organisation spatiale d'une île-hôtel ainsi que ses limites.

BTS TOURISME	<b>SUJET</b>	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 2a/5

BTS TOURISME	<b>SUJET</b>	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 2b/5

Document 1 : Paradise Island (Atoll de Malé Nord), un exemple de l'organisation spatiale d'une île-hôtel

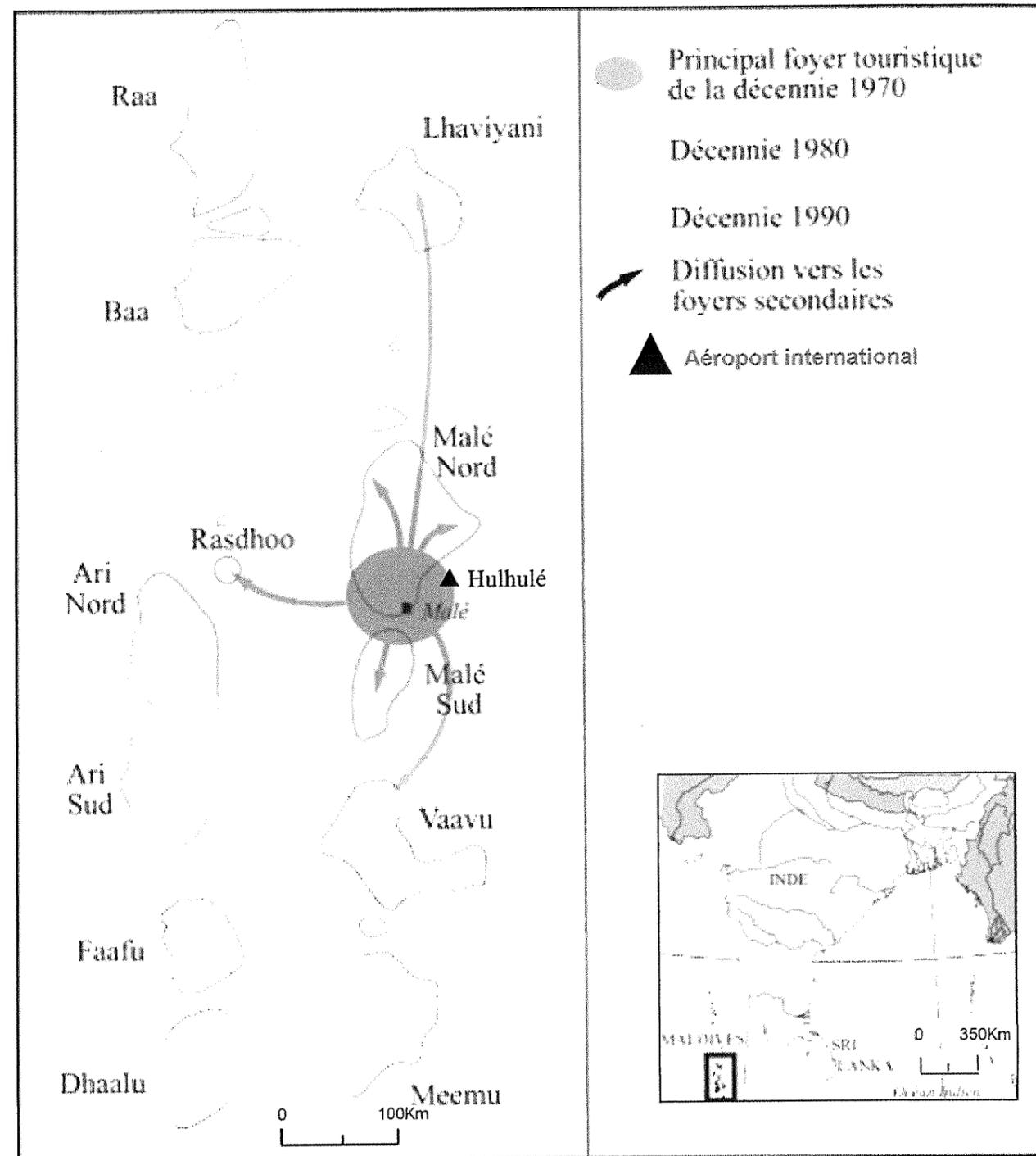


Les hébergements s'égrènent sur la plage ou à proximité (1): le trait de côte est concerné dans son intégralité à l'exception de l'anse au sud. La situation sur plage ou sur pelouse permet de proposer un éventail de tarifs, complété par des villas plus luxueuses et spacieuses sur pilotis, à l'est (2). L'extension dans le lagon est également équipée de deux restaurants et d'un spa. Mais les services proposés aux touristes sont regroupés dans un pôle unique (3), point de passage des clients puisque le ponton d'arrivée (4) y débouche: c'est là que l'on trouve les restaurants et bars, le centre de plongée, la réception...

Les déplacements des touristes sont orientés, canalisés grâce aux chemins qui ont été tracés. A y regarder de plus près, il est impossible de procéder à un tour de l'île : dans la partie sud, du fait de l'implantation du quartier du personnel (5), les chemins sont interrompus et se terminent en cul-de-sac dans l'unique but de desservir les hébergements excentrés. Contrairement à l'étalement des villas sur l'île (donc sur un axe nord-sud), les déplacements des clients sont conçus pour se faire sur un axe est-ouest dans la partie nord de l'île. Il s'agit d'ailleurs du seul chemin facile pour traverser l'île. L'île touristique stricto sensu est constituée par la partie nord et de ses deux prolongements dans le lagon. Au contraire, la partie sud a sa centralité propre. Outre les locaux qui permettent au personnel de continuer à bien faire fonctionner l'île-hôtel (locaux techniques) et ceux liés à leur vie quotidienne personnelle (mosquée, dortoirs, cantine, terrain de sport), la partie de l'île cachée aux touristes dispose également d'une anse (6) : l'arrivée, le départ des employés ainsi que le transport de marchandises (et des ordures) se font loin des yeux des touristes. Quand bien même ces précautions ne suffiraient pas (clôtures, absence de chemins balisés...), les plans des resorts distribués aux clients ou affichés dans l'île-hôtel «oublie» fréquemment de figurer l'emplacement du quartier du personnel.

Source : « L'enclavement touristique dans les îles tropicales », Bénédicte Auvray, 2012 In Etudes Caraïbennes, N° 9 et 10 - 2008

Document 2 : le déplacement du pôle de développement des îles-hôtels en trois décennies



Source : Le développement des îles-hôtels aux Maldives d'hier à demain, Alexandre Magnan, Etudes Caraïbennes, avril-août 2008

BTS TOURISME	SUJET	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 3a/5

BTS TOURISME	SUJET	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 3b/5

**Document 3 : Un lieu touristique : l'île-hôtel**

Le paysage de l'île-hôtel n'a pas grand-chose à voir avec celui d'avant la mise en tourisme (...). Les îles-hôtels, disposant d'eau à profusion, se transforment en véritables jardins botaniques, constitués d'espèces introduites, entretenus par une multitude de jardiniers. Une telle métamorphose, qui cherche à donner l'illusion de naturel, s'explique également par l'importation de terre. Les îles-hôtels ont été souvent agrandies par remblaiement, à l'aide de matériaux extraits dans les plantiers récifaux entourant les îles. De la sorte, la moitié environ des îles-hôtels a dû faire des plages artificielles et près des deux tiers ont cherché à stabiliser les plages grâce à des épis ou des murs de protection semi-immergés. Au final, on est très loin de l'image vantée par les professionnels et les guides touristiques d'une nature authentique. La tropicalité maldivienne du tourisme est donc très largement exterritoriale, par son caractère en partie artificiel, voire factice.

Les Maldives sont devenues synonymes d'îles-hôtels parce que le gouvernement a choisi de strictement séparer les touristes de la population locale en implantant les hôtels sur des îles inhabitées. Celles-ci appartiennent à l'Etat qui les loue avec des baux pouvant atteindre 25 ans, voire 35 ou 50 ans. C'est au début des années 1980 que des mesures ont été prises pour limiter au maximum la dispersion des touristes parmi la population locale.

La généralisation de l'île-hôtel répondit d'abord à des considérations religieuses dans un Etat musulman. Toutefois, les arrière-pensées mercantiles n'étaient pas à sous-estimer, car le principe de l'île-hôtel a permis à l'élite économique locale de mieux contrôler le secteur touristique.

Elle échappe à quelques-unes des lois de la république des Maldives, la plus importante étant l'autorisation de vendre et de consommer de l'alcool, interdit dans le reste du pays. Elle déroge aussi à l'heure légale des Maldives, les gestionnaires ayant choisi de se mettre en avance de une à deux heures sur l'heure maldivienne afin que la nuit ne survienne qu'entre 19 heures et 20 heures, de quoi profiter de la plage et enchaîner sur le dîner, voire parfois, lorsque l'aménagement des lieux le permet, manger face à un coucher de soleil.

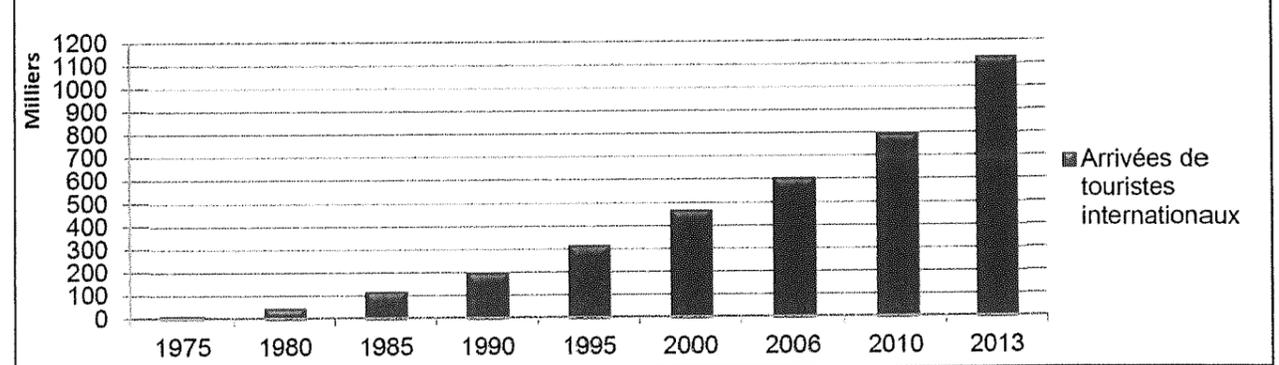
*Equipe MIT : Tourisimes 2. Moments de lieux, Belin 2005*

**Document 4 : Une destination qui s'affirme**

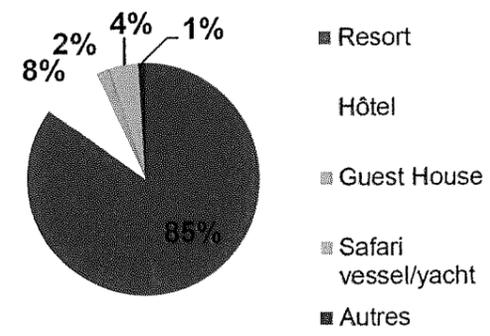
Ainsi aux Maldives, le tourisme est devenu en trente ans le premier domaine d'activités, détrônant la pêche, activité ancienne dans l'archipel. En 2012, il participe à 22% du PIB (50% si on considère les contributions indirectes), 21% des emplois et représente 22% des investissements [...]

*Source : documentation photographique « le tourisme, lectures géographiques » 2013.*

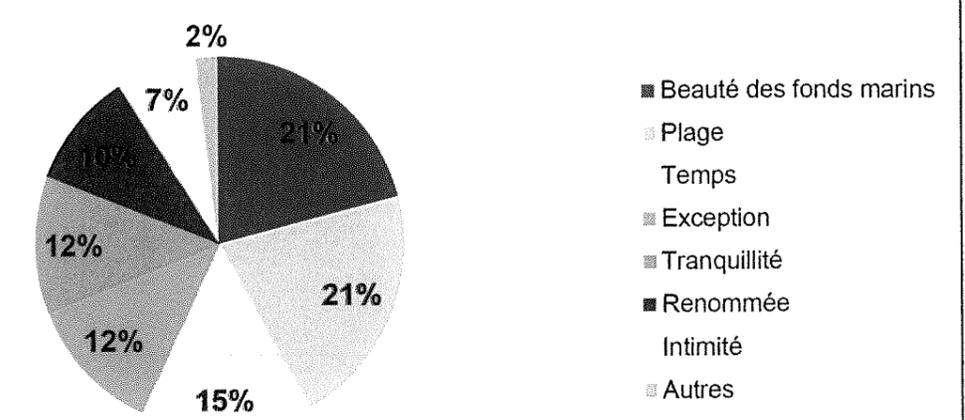
**Les arrivées de touristes internationaux aux Maldives 1975-2013**



**Types d'hébergements choisis par les touristes internationaux**



**Motivation du choix de la destination Maldives**



*Tourism yearbook 2013, Ministry of tourism, arts and culture, République of Maldives*

Document 5 : l'île artificielle de « Thilafushi »



Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr). Article du 25 avril 2012 : « Thilafushi, la bombe toxique des Maldives », photo : © Chiara Goia

Document 6 : un espace insulaire fragile

« Le battage alarmiste réduit les habitants des îles basses à des victimes expiatoires de l'élévation du niveau des mers au 21<sup>ème</sup> siècle. C'est oublier que les modifications de leurs littoraux par le remblayage, par l'extraction de sable ou de granulats de l'avant-côte pour produire du béton, par la destruction des mangroves, dunes et platiers récifaux, sont aujourd'hui les raisons principales de la vulnérabilité des PEI coralliens (Petits Etats Insulaires), à juste titre reconnus comme parmi les plus sensibles à l'élévation du niveau de la mer. [...]

Maumoon Abdul Gayoom, qui a présidé les Maldives de 1978 à 2008, s'était fait remarquer aux Nations Unies, en 1987, en évoquant les risques de disparition de son pays si le niveau de l'océan continuait d'augmenter, après que Mme Brundtland eut déposé son fameux rapport portant sur les fonds baptismaux « le développement durable ». L'extraction de sable corallien a pris de l'ampleur aux Maldives à partir des années 1970 en raison de l'urbanisation de la capitale Mahé, de la multiplication des îles-hôtels et de l'enrichissement des communautés villageoises par la mécanisation de la pêche, qui a provoqué l'abandon progressif du cocotier au profit des matériaux coralliens pour les habitations. Bien qu'interdite depuis 1992, l'extraction ne s'est pas ralentie et le programme de reconstruction du pays après le tsunami de 2004 y a même encore eu recours. [...]

Le successeur de M.A Gayoom, Mohamed Nasheed, arrivé démocratiquement au pouvoir en 2008, devient rapidement la coqueluche des médias et des ONG. Jeune, charismatique et bien conseillé, il attire les regards sur son pays en organisant en 2009 un conseil des ministres sous-marin. Il est vite promu au rang de « héros de l'environnement » par le Times Magazine et Foreign Policy. Il sait utiliser des formules qui marquent, comme en 2010 lorsqu'il affirme que « pour comprendre la réalité du réchauffement, il faut avoir de l'eau dans son salon ».

Source : « Le réchauffement climatique : l'instrumentalisation des îles », Jean-Christophe GAY, édition Belin, Revue Espace Géographique, janvier 2014.

BTS TOURISME	SUJET	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 5a/5

BTS TOURISME	SUJET	SESSION 2017
U41 : TOURISME ET TERRITOIRE	Code : TOE41TT	Page : 5b/5